

HONORAIRES D'AGENCE

Tarifs au 01.01.2026

VENTE

Honoraires non cumulable – A la charge de l'acquéreur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
Au-delà de 2 000 000€	4%
De 1 000 000€ à 1 999 999€	5%
De 500 000 à 1 000 000€	5%
De 400 000 à 500 000€	5%
De 300 000 à 400 000€	5%
De 200 000 à 300 000€	Forfait 15 000€
En deçà de 200 000€	Forfait 12 000€

**Honoraires dans le cadre d'un mandat 45 jours incluant les services suivants :*

Communication support internet et presse, dossier diagnostics complet, vidéo bande-annonce, photographe professionnel, Home staging 3D, architecte d'intérieur, devis travaux et partenaire bancaire.

**Honoraires identiques pour un mandat simple intégrant les services suivants : Communication supports internet, photographe professionnel.*

LOCATION LOI 89

Honoraires à la charge du bailleur : 15,13€ / m² TTC + 1 mois de loyer charges comprises

Honoraires à la charge du bailleur avec gestion : 1 mois de loyer charges comprises

Honoraires à la charge du locataire : 15,13€ / m² TTC

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

Etat des lieux de sortie : 250 euros TTC

LOCATION CODE CIVIL SECTEUR LIBRE :

Honoraires à la charge du bailleur : 1 mois de loyer charges comprises

Honoraires à la charge du locataire : 1 mois de loyer charges comprises

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

LOCAUX PROFESSIONNELS :

Honoraires à la charge du bailleur : 10% HT HC du montant du loyer annuel

Honoraires à la charge du locataire : 10% HT HC du montant du loyer annuel

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

GESTION LOCATIVE :

Honoraires de gestion :

- Gestion classique : 6% HT du loyer charges comprises, à la charge du bailleur
- Garantie loyers impayés sur fonds propres : 6% HT + 3% H.T du loyer charges comprises à la charge du bailleur
- Frais administratifs à la charge du bailleur : 3.53€ H.T soit 4.24€ TTC / mois

TVA en vigueur au 01.01.2026 : 20%

L'adresse de Prestige Paris 7 Bosquet

HABITAT RL CONSEIL SAS au capital de 20 800€ - 531 058 444 RCS Paris

Siège social : 53, av. Bosquet – 75007 Paris – Tél. : 01 45 01 76 10

Carte professionnel délivrée par la préfecture de Police de Paris – CPI 7501 2018 000 037 108

Garant financier : SO.CA.F – 26, avenue de Suffren – 75015 Paris – N° TVA intracommunautaire : FR 08 531 058 444

Cabinet immobilier indépendant membre du réseau L'Adresse